Templemars Info

FEVRIER 2024 N°148

GARDIENNES DE L'EAU

Le magazine des Templemarois

Rétro 2023

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Templemars

www.templemars.fr

édito

Chères Templemaroises,
Chers Templemarois,
Mes chers concitoyens,

Nous avons eu le plaisir de nous rencontrer à l'occasion des vœux à la population. C'est un moment fort de la démocratie locale et j'ai affirmé dans mon discours l'importance que j 'y apporte.
Les agents et les élus vous ont accueilli avec plaisir, mais il est vrai que les conditions climatiques n'étaient pas favorables. Le conseil municipal réfléchira à un autre format, un autre horaire, une autre salle, mais là n'est pas à propos aujourd'hui.

2024 sera pour nous tous, je n'en doute pas, une année importante. Elle démarre sur les chapeaux de roues à bien des égards. Dans ce qui nous touche directement, nous sommes solidaires du Pas-de-Calais et des inondations qui ont touché la population. Nous nous félicitons de l'investissement qui a été fait dans les bassins de débordement, nous sommes épargnés des inondations que les plus anciens ont connues .

En parlant de chapeaux de roue, les travaux de voirie se sont enchaînés au Ier trimestre. Collectivement nous avons souhaité réduire la vitesse à Templemars pour la sécurité de tous. A maintes reprises nous avons déploré l'organisation chaotique de la programmation des travaux. Aussi quand il nous a été proposé de réaliser les travaux rue Jean Jaurès, rue Jean Mermoz et rue Édouard Watrelot en synchronisation des flux d'engins et sans blocage, nous avons donné notre accord pour une organisation respectueuse des deniers publics et de l'environnement. Nous sommes bien conscients des nuisances engendrées et des désagréments subis, mais il y avait bien longtemps que nous attendions ces travaux. Nous vous remercions de votre compréhension.

Dans un autre registre, vous constaterez dans le prochain numéro de votre magazine municipal consacré au budget, que le conseil municipal s'est vu proposer prioritairement l'entretien de nos bâtiments dont certaines toitures sont en piètre état, mais qui booste aussi le budget animation, le budget des aînés et privilégie le périscolaire. Il faut faire des choix : remettre des investissements certes, mais tout le monde sait que la réhabilitation d'un bâtiment commence par la toiture.
A propos de l'extinction nocturne de l'éclairage public, je me félicite de l'initiative du conseil municipal. En effet après avoir mesuré l'impact positif sur l'environnement, pris connaissance des économies réalisées, de la baisse des dépôts de plainte pour cambriolage et vols de voiture, mais aussi comptabilisé les entorses et quantifié le ressenti du bien-être des concitoyens, le conseil municipal a décidé de vous soumettre à terme trois scénarios d'extinction de l'éclairage public. Le but étant qu' en toute connaissance de cause, vous soyez acteur de votre bien vivre à Templemars après 23 H !

Le conseil municipal à travers la commission travaux se penche sur le problème de surchauffe que nous constatons dans le groupe scolaire Dolto pasteur. Il a été décidé sans attendre les résultats des décisions de justice, de prendre des mesures techniques qui transgressent notre réticence à utiliser la climatisation et qui permettra aux enfants et aux enseignants de travailler dans les meilleures conditions et sans risque pour leur santé.

Ce Templemars Infos en version numérique ne doit pas occulter notre besoin de communiquer avec vous, ni l'envie que nous avons de vous rencontrer au hasard des manifestations organisées par les associations, par la municipalité et par l'OCSAT tout au long de cette année 2024.

Je ne peux pas conclure cet édito, sans vous dire qu'à mes yeux, les élections européennes seront très importantes et je vous invite à bien peser le poids de votre vote et surtout le poids de votre abstention.
Au plaisir de vous croiser, je suis toujours à votre disposition pour un rendez-vous ou à l'occasion de ma permanence du mardi après-midi.

Pierre-Henri Desmettre - Maire de Templemars

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2023
LES PRINCIPAUX SUJETS ABORDES

- **MISE EN PLACE D'UN TARIF POUR LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS PENDANT LES STAGES SCOLAIRES DE REMISE A NIVEAU** L'assemblée s'est prononcée à l'unanimité sur le principe de définir une grille tarifaire à la demi-journée, spécifique pour les enfants inscrits à des étapes de remise à niveau pendant les vacances scolaires. Cette tarification évite aux familles de réserver une journée complète pour leurs enfants alors que ceux-ci ne sont présents que de 12h à 17h, en raison de leur inscription à un stage de remise à niveau.

- **ADHESION AU SYNDICAT MIXTE NORD – PAS DE CALAIS NUMERIQUE :**
Aujourd'hui, chaque parent et chaque enfant utilisent un outil spécifique appelé ENT (Espace Numérique de Travail) dédié, sécurisé et simple pour accéder à distance à son environnement scolaire. Mis en place en 2019, l'ENT était porté par le Syndicat Mixte « Nord – Pas-de-Calais Numérique » sur fonds européens. Compte tenu de la fin de ce financement de l'outil ENT, il convient pour la commune de poursuivre le portage financier du projet d'ENT, la Métropole Européenne de Lille (MEL) n'ayant pas pris cette compétence dévolue aux communes. L'assemblée a décidé à l'unanimité le transfert de la compétence « Usages numériques/NTIC en matière de numérique éducatif » au Syndicat mixte ouvert « Nord - Pas-de-Calais Numérique » moyennant le versement annuel par la commune de 1.37€ par élève.

- **CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DU NORD POUR L'ADHESION AU SERVICE DE PREVENTION :** Monsieur le Maire a rappelé que les autorités territoriales sont chargées de veiller à la sécurité et à la protection de la santé de leurs agents. Dans ce cadre le Centre de Gestion propose aux communes une convention permettant d'assurer des prestations pluridisciplinaires dans le cadre du service de prévention. L'adhésion de la commune aux services de prévention du centre de gestion du Nord arrivant à expiration au 31 décembre 2023, l'assemblée a voté à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion moyennant la contribution annuelle de 85,00 €uros par agent incluant le suivi médical et les actions de prévention individuelles prescrites par le médecin du travail • 400 €uros la journée d'intervention pour les actions spécifiques réalisées à la demande de la collectivité par l'ACFI ou le préventeur, le psychologue, l'ergonome ou l'assistant social.

CONSEIL MUNICIPAL – MARDI 27 FEVRIER A 19H

L'ESSENTIEL

La Municipalité poursuit ses engagements en réalisant des travaux de voirie pour mieux vivre ensemble à pied, à vélo et au volant.

Poursuite des aménagements dans divers secteurs

Très prochainement, plusieurs quartiers de la Ville seront concernés par des travaux qui pourraient présenter d'éventuelles perturbations pour les usagers. Nous vous invitons à découvrir ci-après les chantiers prévus à Templemars au cours des prochaines semaines **(les dates précises seront consultables sur notre page Facebook dès la publication des arrêtés).**
Merci de votre compréhension

CARREFOUR DES RUES
Jean JAURES - PASTEUR -Maria MULLIER -J-Baptiste MULIER
Réalisation d'un passage piéton surélevé

- RUE JEAN BAPTISTE MULIER ET RUE JEAN JAURES : La circulation sera interdite sur le carrefour, la route sera barrée en amont et une déviation sera mise en place en passant par la RM 952 par Vendeville ou en passant par la rue du Général de Gaulle par Wattignies et Fâches ;
- RUE LOUIS PASTEUR : la rue sera barrée à tous les véhicules, à l'exception des véhicules de ramassage des déchets urbains et des véhicules de secours ;
- RUE MARIA MULLIER : la rue sera barrée à tous les véhicules - au niveau du carrefour avec la rue Jean Jaurès, à l'exception des véhicules de ramassage des déchets urbains et des véhicules de secours ;
- Le passage des transports publics et scolaires sera maintenu sur cet axe - avant 9h et après 17h. Entre 9 h et 17h une déviation de ligne sera mise en place par le transporteur.

RUE EDOUARD WATRELOT
Réalisation de plateaux ralentisseurs et réfection de chaussée

- La circulation sera interdite à partir du n°114 rue Edouard Watrelot, la route sera barrée en amont et une déviation sera mise en place en passant par la rue Louis Sury puis la rue Jules Guesde ;
- Au carrefour avec la RUE PIERRE BRIZON : le carrefour sera barré pour tous les véhicules, à l'exception des véhicules de ramassage des déchets urbains et des véhicules de secours. Une déviation sera mise en place en passant par la rue Jules Guesde puis la rue Louis Sury ;
- Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux.
  Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux.
- Un accès sera matérialisé par des barrières ou d'autres moyens afin de laisser libre accès aux piétons utilisant les trottoirs où se situe le chantier. En cas d'empiétement total du trottoir des panonceaux seront installés pour inviter les piétons à emprunter le trottoir d'en face.

COMMISSION ANIMAL EN VILLE

Au printemps, attention à la petite faune de nos jardins !

Les recommandations de la Commission extra-municipale de Templemars

TAILLE DES HAIES :

Le printemps arrive les oiseaux font leur nid !
Pour protéger les oiseaux pendant la période de reproduction, la LPO encourage à **ne plus tailler les haies ni élaguer les arbres du 16 mars au 31 août**, afin que les oiseaux puissent nidifier en paix.
La règle est appliquée par les agents des espaces verts de notre commune.

PETITS MAMMIFERES :

Attention aux rotofils, débroussailleuses et tondeuses!
Si vous décidez de tondre, épargnez quelques zones afin de laisser aux amphibiens, insectes ou encore petits mammifères un refuge de tranquillité.
Parcourez d'abord votre parcelle à pied et commencez par tondre au milieu du jardin afin que la petite faune ait le temps de fuir et se mettre à l'abri.
Pensez à laisser notamment des bandes enherbées le long des haies pour ne pas blesser la faune qui s'y réfugie : les hérissons notamment !
C'est aussi l'occasion, en accord avec vos voisins, de créer des passages (15x15cm) entre les jardins pour laisser la faune au sol circuler.

Opération participative "Passages hérissons"

Le groupe biodiversité de la commission "Animal en ville" lance une opération participative de protection du hérisson d'Europe, en grave danger d'extinction :
Le principe ? Créer des passages dans les jardins pour éviter à ce petit mammifère de mourir écrasé en traversant la route, ou étouffé en tentant de passer à travers le grillage! !

Sous les conseils et l'expertise naturaliste de Théo Treels, administrateur du Groupe Ornithologique et Naturaliste (GON) un groupe de travail de la commission se réunira en mars pour lancer l'opération à Templemars. **Si vous souhaitez vous joindre au projet, merci de vous faire connaître en écrivant à :** animalenville.templemars@gmail.com
citer en objet : mission Hérisson.

RETOUR DES HIRONDELLES :

Comment leur réserver le meilleur accueil ?
Des planchettes peuvent être posées sous les nids pour empêcher les salissures -
POUR PARTICIPER A L'ATELIER écrire à
animalenville.templemars@gmail.com
citer en objet : **mission Hirondelle.**

Rétrospective 2023

Concert de l'harmonie
St Cécile de WATTIGNIES

Thé dansant
pour les rendez-vous des séniors

Diner concert
Soirée New Wave

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, des nouveaux recensés et des nouveaux- nés

Inauguration du Clos des Erables avec LMH

Réunion publique avec la MEL
voies privées

MEDIATHEQUE

Soirée Frissons

Les temps forts

Inauguration de l'aire de jeux et du bois du champ Fleury

Gardons les pieds sur terre forum pour les séniors

Gala de Hip-Hop

2EME TRIMESTRE

Rendez-vous aux jardins

Fête de la musique

Course aux oeufs

Nouvel Espace Loisirs Jeunes

Après-midi festive au service péri scolaire

CENTRES DE LOISIRS SPORT

Retrospective 2023

Fête nationale 13 juillet avec l'OCSAT

Le Salon du Polar 16 ème édition - 27 au 30 septembre

Journée du patrimoine - 17septembre

Devoir de mémoire

Les temps forts

Marché de Noel de l'OCSAT

LES RENDEZ-VOUS DES SENIORS

4EME TRIMESTRE

Foulées des Périseaux

Amandine Henry au complexe sportif

Week-end culturel de la danse

la mare pédagogique

Festi Bambins le festival des tous-petits

Noël au groupe scolaire

Retrouvez l'ensemble des évènements de l'année en vidéo sur le site: www.templemars.fr

RETOUR EN IMAGES ... LA CEREMONIE DES VOEUX A LA POPULATION

Vendredi 19 janvier, Monsieur le Maire Pierre-Henri Desmettre, les membres de l'équipe municipale, les élus du conseil municipal des enfants et les agents communaux, ont accueilli les Templemaroises et les Templemarois pour la traditionnelle cérémonie des vœux, salle Colette Besson.

Un moment d'échanges et de partage, en toute simplicité, placé sous le signe de la proximité et de la convivialité entre élus et habitants.

Elodie Duhaut, - Adjointe en charge de la vie scolaire et péri-scolaire, petite enfance, enfance et jeunesse- en maîtresse de cérémonie a donné le départ de la soirée en annonçant le diaporama reprenant les moments forts de 2023.

Nicole Crépin - Adjointe en charge de l'action sociale, des retraités, des séniors et de l'emploi - et Elodie Duhaut ont exposé leurs actions passées et leurs projets à venir au sein de leurs commissions respectives.

Ensuite, ce fut au tour de Monsieur le Maire de prendre la parole afin de retracer les grands moments de cette année 2023 et les perspectives pour l'avenir de Templemars.

//LES TEMPS FORTS 2023 A TEMPLEMARS//
Retrouvez la vidéo rétrospective présentée le 19 janvier 2024 lors de la cérémonie des vœux à la population sur www.templemars.fr

Pour conclure cette soirée, plusieurs personnalités ont été mises à l'honneur et ont reçu la médaille de la ville :

- Madame Virginie Baron, en tant que secrétaire du Football Club Templemars-Vendeville pour avoir assuré l'intérim et pour son dévouement lors de la venue d'Amandine Henry pour l'inauguration du stade qui porte son nom

- Madame Joëlle Bailleux, Monsieur Lesage – enseignant à Templemars, Messieurs Bruno et Fabien, papas d'élèves -Augustin de CP, Thibaut de CM2 - pour leur collaboration à la construction de la mare pédagogique du groupe scolaire Dolto-Pasteur "Temple'mare"

- Les élus du Conseil Municipal des Enfants ont été salués pour leurs idées, leurs projets et le travail réalisé durant les deux années de mandat,

- Monsieur Jean-Julien Martinet, pour son implication au sein de l'atelier mémoire des séniors et la distribution des publications municipales

- Monsieur Jackie Pelletier, pour sa qualité de porte drapeau de l'UNC et pour son travail au sein du CCAS lors des visites aux domiciles des personnes isolées

- Madame Bronis Desbonnet, pour son civisme et sa qualité à maintenir le « vivre ensemble ».

Merci à toutes et tous pour votre dévouement.

>> RENTRÉE SCOLAIRE 2024 ...

INSCRIPTION AU GROUPE SCOLAIRE DOLTO-PASTEUR

Vous souhaitez inscrire votre ou vos enfant (s) au groupe scolaire Dolto-Pasteur pour la rentrée 2024 ? Celle- ci concerne les enfants qui ne sont pas encore scolarisés à Templemars.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024 sont ouvertes, nous vous invitons à vous rendre à l'accueil de la mairie pour déposer la fiche de renseignements complétée ainsi qu'un justificatif de domicile ou les envoyer par mail à contact@ville-templemars.fr

Vous trouverez sur le site: www.templemars.fr(rubrique Enfance/Jeunesse) la fiche de renseignements à nous retourner lors de votre pré-inscription, ainsi que l'ensemble des informations.

Pour les enfants entrant à l'école maternelle, les inscriptions concernent les enfants nés au plus tard le 31 décembre 2021 et qui ne sont pas déjà scolarisés à Templemars.
Les enfants de 2 ans peuvent être inscrits sur liste d'attente mais ne pourront être scolarisés qu'en fonction des places disponibles.

Attention, une loi a étendu l'obligation vaccinale de 3 à 11 vaccins pour tous les enfants nés à partir du 1er janvier 2018. Ainsi, pour valider l'inscription de votre enfant, vous devrez soit présenter le carnet de santé complété avec les vignettes des vaccins utilisés ou fournir un certificat médical attestant que votre enfant est à jour des 11 vaccinations. (le carnet de santé de l'enfant doit être présenté lors du rendez-vous avec la directrice).

Pour les enfants entrant à l'école élémentaire (à partir du CP), les inscriptions ne concernent que les nouveaux élèves, âgés de 6 ans dans l'année civile.

Les enfants déjà inclus dans les effectifs des classes de Grande Section à l'école maternelle seront automatiquement inscrits à l'école élémentaire pour l'année suivante.

Les inscriptions à l'école maternelle se font à la mairie de la commune de résidence de l'enfant.
De la même façon, en école élémentaire, elle est nécessaire pour toute nouvelle scolarisation ou en cas d'emménagement sur la commune.

>> POUR LES ENFANTS ...

INSCRIS-TOI A LA COURSE AUX OEUFS ORGANISÉE PAR L'OCSAT

Le dimanche 31 MARS prochain, l'OCSAT (Office de la culture, des sports et de l'animation Templemaroise) propose aux enfants (dont les parents ou les grands-parents résident à Templemars) une course aux oeufs dans le parc de la mairie.

Le départ sera donné à 11h.

Si vous souhaitez que votre ou vos enfant(s) y participe, veuillez envoyer un mail à ocsat.cao@gmail.com en indiquant le nom du ou des enfant(s) participants; l'âge du ou des enfant(s) et l'adresse à Templemars

>> TRIBUNES LIBRES ...
ESPACE D'EXPRESSION

Cet espace est ouvert aux groupes politiques du conseil municipal qui peuvent s'exprimer librement.
Les textes sont respectés à la virgule près et chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

AET vous accompagnera durant toute l'année 2024 et soutiendra le conseil municipal.

De nombreux engagements de campagne sont tenus et AET suit de près les nouveaux défis qui se présentent.
Nous saluons l'arrivée des nouveaux habitants et émettons le souhait qu'ils apprécient la présence de la nature et la proximité des services d'une métropole.

Pour que l'accueil soit parfait, il faudra aborder le problème des logements et de l'appartenance aux villes gardiennes de l'eau.
Nous serons vigilants sur les options proposées par l'équipe municipale.

Depuis 2012, nous appelions a la création de l'organisation « Citoyen vigilants et bienveillants », désormais portée par le dispositif "Participation Citoyenne". Nous participerons activement à cette mise en place, car comme vous le savez, le bien vivre ensemble, la sécurité et la tranquillité publique sont des priorités essentielles.

Nous saluons la clause de revoyure au sujet de l'extinction de l'éclairage public même si nous avons soutenu la délibération initiale : 23 H 6 H sauf caméras et lieux de rencontre qui favorisent les deniers publics, l' environnement et la santé publique.

Agir ensemble pour Templemars, pour vivre Notre village.

Groupe Agissons Ensemble pour Templemars

Nous espérons toujours plus de **transparence, de concertation, de réunions publiques...**
Mais pour le moment, nous devons nous en tenir à des réunionsd'informations...

En ce début d'année, Réussir Templemars a une pensée pour les peuples en souffrance ainsi que pour les sinistrés de la région des Hauts de France.
Les conséquences du dérèglement climatique deviennent de plus en plus dramatiques et visibles au quotidien.
A notre échelle, nous regrettons le **manque de concertation avec les Templemarois** pour des décisions telles que la diminution de l'éclairage public.
Celle-ci ayant été sollicitée par nos soins lors du dernier conseil municipal de janvier et annoncée aux vœux municipaux.

A vos agendas ! Votre participation y sera primordiale.

A l'heure où l'inflation continue, depuis plusieurs mois, de mettre en péril le fonctionnement de nombreux foyers, l'équipe majoritaire a fait le choix en 2023 d'augmenter de 2 points la taxe foncière. Nous y étions opposés.

L'engagement de Réussir Templemars repose toujours sur les mêmes valeurs, **une démocratie citoyenne** vivante qui part des besoins des Templemarois en les consultant, **une commune solidaire où le conseil municipal ne construit pas seul les perspectives de Templemars. Ensemble, trouvons des solutions !**

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, écrivez nous à : reussirtemplemars@laposte.net

Agenda

Vos rendez-vous à Templemars

Février

Mercredi 28 février

▪Séances de cinéma :

- "Léo, l'histoire fabuleuse de Léonard de Vinci"(jeune pulic)
15h - salle Henri Desbonnet

-"Les 3 Mousquetaires : Milady" (tout public)
18h - salle Henri Desbonnet

à l'issue de la séance
Buvette et petite restauration
En collaboration avec Cinéligue HDF

**Templemarois,
Templemaroises,
Vous êtes musiciens,
musiciennes,
chanteurs,
chanteuses amateurs ,
grands et petits ?**

**Vous souhaitez participer
à la fête de la musique 2024 ?
La ville vous propose de faire
une scène ouverte
le 21 juin prochain à
Templemars**

**Merci d'envoyer
vos coordonnées
à contact@ville-templemars.fr**

Mars

Dimanche 3 mars
▪Election Miss Mamie - repas spectacle organisé par l'Ocsat
11 h 30 - Salle Henri Desbonnet

Mercredi 6 mars
▪Heure du conte
16h30 - Médiathèque Noël Dejonghe
▪Contes et atelier (formule vacances) sur le thème par vent et neige
De 16h30 à 17h30
Médiathèque Noël Dejonghe

Jeudi 7 mars
▪Assemblée Générale de l' Association Templemars Survolé de Défense des Riverains de l'Aéroport de Lille ATSDRAL
18h45 - Ancienne Gare

Samedi 9 mars
▪L'heure du conte
10h 30 - Médiathèque Noël Dejonghe

Samedi 9 et dimanche 10 mars
▪La chorale coeur à choeur vous chante "la nature dans tous ses états"
20h samedi et 15h dimanche
salle H.Desbonnet
Tarif : 5 €- (gratuit enfants <12 ans)
Prévente les 21 et 28/02 de 18h à 20h
Salle Robert.Blézel

Vendredi 15 mars
▪Permanence du bus de l'accès aux droits
De 9h à 10h30 - Square des Périseaux

Samedi 16 et dimanche 17 mars
▪Représentation théâtrale de la troupe "Tous en Scène !" :
"A QUELLE HEURE ON MENT ?"
Une comédie de Vivien LHERAUX
20h samedi et 16h dimanche
salle H.Desbonnet
Tarif : 6 €- (gratuit enfants <12 ans)

Samedi 23 mars
▪Atelier Parent/Enfant -
Je découvre les percussions
A partir de 10h - Médiathèque N.Dejonghe
▪Ludozoom (Tout public)
14h-18h - Médiathèque Noël Dejonghe

Dimanche 31 mars
▪Chasse aux oeufs organisée par l'Ocsat
11 h - Parc de la mairie

Avril

Mercredi 3 avril
▪Heure du conte
16h30 - Médiathèque Noël Dejonghe

Dimanche 7 avril
▪Braderie en salle
de l'amicale du personnel communal
de 9h à 13h - Salle Henri Desbonnet
5 €/ la table
5€ /le portique non fourni
réservations au 03.20.60.44.20

Vendredi 12 avril
▪Don du sang
de 14h à 19h - Salle Henri Desbonnet

Samedi 13 avril
▪L'heure du conte
10h 30 - Médiathèque Noël Dejonghe
▪Ludozoom (Nouveautés)
14h-18h - Médiathèque Noël Dejonghe

Vendredi 19 avril
▪Permanence du bus de l'accès aux droits
De 9h à 10h30 - Square des Périseaux

Samedi 20 et dimanche 21 avril
▪Braderie en salle
de l'association ABCDECLM
de 9 à 15h - Salle Henri Desbonnet
5 €/ la table
3€ /le portique non fourni
Réservation au 07.77.31.71.16

Mercredi 24 avril
▪Contes et atelier (formule vacances)
sur le thème : c'est le printemps
De 16h30 à 17h30
Médiathèque Noël Dejonghe
▪Séances de cinéma
15h et 18h - salle Henri Desbonnet
En collaboration avec Cinéligue HDF

Dimanche 28 avril
▪Commémoration en hommage aux déportés
11h30 - Monument aux morts

Templemars-Infos N°148 FEVRIER 2024 /Directeur de la publication : Pierre-Henri DESMETTRE, Maire
Responsable de la publication et rédaction : Elisabeth Cailleteau /Conception et réalisation : Service Communication

PEFC
10-31-1243
Certifié PEFC
pefc-france.org